

Pierre AUDBERT
Cires
19420
LA CHAPELLE AUX SAINTS

FACTURE N° 10

M GRAFFOUILIERE Rémi

RÈGLEMENT pour le

le 06/12 20 25

EXACOMPTA

<u>Renault KANGOO</u>			
199056 km			
1666,66	HT	TVA 333,33	
2000	TTC		
Vendu en l'état			
Chèque 2035436			

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Conditions d'escompte pour paiement anticipé